

il est bien à craindre que les exemplaires ne manquent avant que cette nouvelle édition ne soit finie, quoique nous y mettions trois presses. Fâché d'avoir donné trop de réputation à notre Soulavie, je retire son nom de ma critique et quelques répétitions de ce *Monsieur le vicaire*. En général, j'y changerai très peu de chose et pas un mot à sa Genèse. J'en aurais fait de même pour toute sa critique, mais dans ses nouveaux volumes, il a rendu en quelque façon au moins, hommage à la révélation. C'est à cela seul qu'il devra une note que j'ajoute et quelques petits adoucissements.

Paris, 11 janvier 1785.

Mon cher frère... Je vous remercie bien de la lettre de change que vous m'avez envoyée. En auriez-vous déjà reçu une d'une toute autre espèce de la part de M. Soulavie? Dans le moment où tout semblait prêt à se terminer sans procès, où l'archevêque lui avait défendu de publier son mémoire et le pressait de se contenter d'une déclaration par laquelle je constatais que je ne l'ai point attaqué, ni voulu attaquer sa foi personnelle, mais simplement son livre et ses erreurs; dans ce moment, dis-je, il a répandu son mémoire et je sais, ou du moins il a dit qu'il vous en avait envoyé un exemplaire à vous et à mon père. Jamais on ne vit rien de plus faux et de plus grossier; aussi la réponse ne s'est pas fait attendre! Je vous en envoie un exemplaire par la poste. M. le chevalier d'Aleynac vous en porte trente, que je vous prie de répandre à Largentière surtout, et à Viviers, parce que je sais qu'il en a beaucoup envoyé en Vivarais. Qu'il y en ait un pour M. l'abbé Deydier, pour le grand et le petit séminaire, M. l'abbé Roux, Choran, Delint, et tous ceux que vous verrez devoir être particulièrement instruits. Mais au reste, je vous en prie, vous et toute la famille, ne vous inquiétez pas plus que moi de cette affaire. J'espère suffire à la soutenir et m'y montrer surtout d'une manière un peu différente de celle de notre Monsieur. Vous pourrez en juger par ce premier mémoire, sur lequel je vous prie de me dire votre avis et celui de mon cher père, et autres personnes à qui il faut le communiquer autant que vous pourrez, pour effacer les impressions du sien. Il y a apparence que nous plaiderons au Châtelet dans un mois et demi à peu près.